

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SERCHES DU MARDI 20 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le mardi 20 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 avril 2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

Présents :

Mesdames SANNER Anne, BISTER Geneviève, FERTE Marie-Pierre, KASPRZAK Bernadette, LEVEQUE Laurence, Messieurs ROBERT Bruno, WILLIATTE Gonzague, LACROIX Daniel

Absents excusés : Monsieur TASSIN Patrick, Madame NAVAL Brigitte

Ordre du jour :

- création d'une commission "travaux et marchés publics"
- démission de l'agent administratif et recrutement d'un nouvel agent
- saisie du Tribunal Administratif par la succession Germain CORCY et Marie-Pierre FERTE
- choix d'un nom pour la variante du chemin de randonnée "Les Chouettes"
- point sur les travaux du bâtiment mairie, cimetière et place de l'église
- point sur les travaux de voirie
- commémoration de la bataille du Mont de Soissons le dimanche 13 juin 2010
- point sur le site internet
- organisation de la fête communale
- informations diverses
- questions diverses.

Désignation du secrétaire de séance :

Madame LEVEQUE Laurence
Vote pour le secrétaire de séance :
Nombre de votants : 8
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 1

Arrivée de Monsieur POULET Romaric.

1/ création d'une commission "travaux et marchés publics"

Afin de choisir une entreprise de travaux publics pour les travaux de voirie de la place de l'église, la commune de Serches en tant qu'acheteur public doit mettre en œuvre une procédure adaptée dans le cadre d'un marché public. La procédure proposée prévoit la mise en concurrence des prestataires.

Les devis seront adressés par courrier recommandé avec AR et ouverts devant les membres de la commission créée « travaux et marchés publics ».

Madame le maire propose la création de cette commission :

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres de cette commission sont :

Mesdames SANNER Anne, KASPRZAK Bernadette, FERTE Marie-Pierre

Messieurs LACROIX Daniel, WILLIATTE Gonzagues, POULET Romaric

2/démission de l'agent administratif et recrutement d'un nouvel agent

Afin de remplacer le poste d'agent administratif occupé actuellement par Marie-Christine RAIN qui a adressé sa démission à compter du 31 mai 2010, Madame le maire propose le recrutement d'un nouvel agent administratif (13 heures par semaine) et son embauche le 25 mai 2010.

Madame le maire propose à ce que des conseillers l'assistent pour l'audition des candidats ou candidates.

Une vacance et une offre de poste ont été déposées sur le site du Centre de Gestion de l'Aisne le 20 avril 2010..

Le conseil municipal accepte le recrutement d'un agent administratif et la signature du contrat de travail à durée déterminée (6 mois) par madame le maire.

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du conseil faisant partie du groupe d'audition des candidats et candidates sont : Mesdames SANNER Anne, LEVEQUE Laurence, Monsieur, WILLIATTE Gonzague

3/ saisie du Tribunal Administratif par la succession Germain CORCY et Marie-Pierre FERTE

En date du 1er avril 2010, le tribunal administratif d'Amiens a adressé à la commune de Serches un courrier en recommandé avec AR concernant une requête présentée par la succession Germain CORCY et Marie-Pierre FERTE. Les deux requérants contestent la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2009, se rapportant au remboursement des frais dus à la tempête du 26 mai 2009.

Un dossier complet a été adressé à l'assureur de la commune, qui l'a transmis à son service de protection juridique. Un délai de 60 jours est imparti à la commune pour présenter un mémoire en 5 exemplaires, ce qui nécessite beaucoup de temps après celui déjà passé à dégager les routes le jour de la tempête

4 /choix d'un nom pour la variante du chemin de randonnée "Les Chouettes"

La commune d'Acy en partenariat avec la commune de Serches a souhaité agrandir le circuit de Randonnée « Les chouettes ».

Sur Acy, la nouvelle variante s'appelle « le village ».

La sortie du circuit sur le territoire de Serches se fera au niveau du marais en contrebas de Dhuizy, puis la variante passera par Dhuizy, par Coureau, le chemin des Auges, de la Couloire, de Fauchère pour rattraper les fortes terres et Acy.

Le maire propose de choisir le nom de la variante parmi les lieux dits du cadastre :

La Nacelle, les Bois Brûlés, Les Terrières, la carrière de la Pille, Fauchère, les Fortes Terres.

Mr Bruno ROBERT propose « les savarts » ou « chemin des vignes »

Le nom de la variante retenu est : « les savarts »

5/ point sur les travaux du bâtiment mairie, cimetière et place de l'église

Le secrétariat de mairie et le couloir sont en travaux. Les travaux électriques sont terminés. Les ponçages des plafonds et murs se terminent. La peinture est commencée. Le secrétariat est Déplacé dans la salle communale.

Madame Geneviève BISTER propose le passage d'un organisme pour la conformité électrique suite aux travaux.

Le cimetière

Les buis ont été arrachés, replantés et stockés dans le jardin de l'église pour le surplus.

La taille a été effectuée. Le terrain est presque nivelé, la pelouse sera semée en fin de semaine.

Place de l'église :

Les travaux de voirie commenceront dès l'acceptation du devis. Les délais sont courts mais devraient être tenus. Le maire s'active auprès de l'architecte, des services de la voirie, du CG 02, Du géomètre et des entreprises.

L'architecte préconise tout de même de faire établir un constat d'huissier avant travaux, au niveau de la place Et de la cave de Monsieur WILLIATTE située sous la place.

6/point sur les travaux de voirie

Nous n'avons toujours pas reçu les accords du conseil général concernant le FDS 2010 ;

La réfection de la voie communale du Tonkin au RD6 dégradée n'a pas été accordée.

Madame le maire devrait s'entendre avec le conseiller général pour des travaux moins ambitieux sur une partie de cette voie très endommagée. D'autant plus que la commune d'Acy accepte les travaux de réfection de la voie dans sa continuité sur son territoire. Un devis a été de mandé à l'entreprise Génard pour un dérasement (en même temps que les travaux d'Acy et un rebouchage des nids de poule).

Le budget initialement prévu s'élevait à 16 000€, il est arrêté à la somme de 10 000€.

Madame le maire propose de demander conseil à l'Atesat pour un inventaire des travaux à effectuer sur le territoire de la commune.

Le programme du FDS 2011 est déjà à prévoir. (Tonkin à Dhuizy, chemin de Lesges...) La commission sera réunie prochainement.

Des trous sont à boucher route du mont de soissons à lesges.

7/ Commémoration de la bataille du Mont de Soissons le dimanche 13 juin 2010

La commémoration de la bataille du Mont de Soissons sera organisée par la commune

Le dimanche 13 juin en l'honneur des 300 soldats tombés le 13 juin 1940 sur le plateau entre le Mont de Soissons et la Croix d'Acy.

De nombreuses personnalités sont déjà conviées, dont le Sous-Prefet.

Proposition du programme de la journée.

10 h rassemblement et dépôt de gerbe au cimetière

11h commémoration au monument dressé sur la route départementale 6 entre le Mont de Soissons Et la Croix d'Acy

11h45 Vin d'honneur à la salle communale.

11 h jusqu'en fin d'après midi, exposition de l'association d'aéromodélisme de plusieurs maquettes d'avion militaire de la guerre 39/45

12h30 repas pris avec les invités et les personnes qui ont fait un long déplacement Chasseurs Alpains De Barcelonnette.

En parallèle :

10 h départ d'une randonnée à Serches par l'association « A vos godasses » Marche en

l'honneur de l'aviateur américain qui s'est posé en catastrophe sur le plateau. (commune de Maast et

Violaine)et qui a été récupéré par un avion monoplace anglais.
16 h pot offert aux marcheurs et exposition

Madame le maire souhaite la présence de tous les conseillers, de leurs familles et enfants. le jour de la commémoration et propose de créer un groupe de travail.

8/point sur le site internet

La formation agédi pour la mise en place du site est prévue mercredi 20 avril.
Un important travail d'écriture, photos est à prévoir, afin d'alimenter et tenir à jour ce site.

9 / organisation de la fête communale 25/26 septembre

Les jeunes du village sollicitent un dj pour le samedi soir, et souhaitent obtenir des propositions d'animation pour le dimanche après-midi ,

La réponse aux forains qui ont sollicités un emplacement depuis le mois de janvier sera faite prochainement, ainsi que des demandes de devis notamment auprès de Mr Yannick CARON Magasin ARLEQUIN de Soissons.

Informations diverses :

Brocante organisée par les RENARDS EN FETE le 9 mai , la reprise du marché se fera le même jour.
Monsieur ROBERT Bruno se propose de vérifier la largeur de la route du Tonkin à la route de Fère.

Levée de la séance à 23h00